

***GESTION
PRÉVOYANTE***

COLLABORATION

**BUDGET
2025**

INNOVATION

***ENGAGEMENT
COMMUNAUTAIRE***

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉPIPHANE

- 24.12.332 pour les prévisions budgétaires de 2025
- 24.12.335 pour le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 25.01.009 pour l'adoption du règlement 443-25 sur les modalités de taxation et de tarification pour l'année 2025

Table des matières

Mot de la mairesse	4
Introduction au processus de présentation	5
Équilibre budgétaire	6
Budget de fonctionnement	9
Budget sur les investissements	11
La fiscalité (taxation et tarification)	13

Mot de la mairesse de la Municipalité



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec enthousiasme et un engagement sincère envers notre communauté que je vous présente le budget municipal pour l'année 2025. Ce document, bien plus qu'un simple exercice financier, reflète une vision collective pour renforcer nos infrastructures, améliorer nos services et préparer un avenir durable pour tous les citoyens de Saint-Épiphanie.

LE BUDGET EN BREF...

- **ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE** : Nous investissons dans des projets essentiels comme la modernisation de la rue Deschênes et du 1^{er} Rang, ainsi que la poursuite des travaux sur la borne sèche au 3^e Rang Ouest. Ces initiatives visent à améliorer directement votre qualité de vie.
- **GESTION PRÉVOYANTE** : Chaque projet est inscrit dans une planification rigoureuse du programme triennal d'immobilisations, garantissant une utilisation optimale de nos ressources pour des infrastructures modernes et durables.
- **INNOVATION** : La pose de lampadaires solaires intelligents autour de la piste cyclable du parc Desjardins reflète notre volonté d'intégrer des solutions écologiques et technologiques au cœur de nos initiatives.
- **COLLABORATION** : Grâce au soutien de nos citoyens, de nos élus et de nos partenaires, des projets comme la poursuite de *Destination vers notre parc de rêve* et le lancement de la rénovation de la bibliothèque municipale verront le jour, incarnant une véritable coopération entre tous les acteurs de notre communauté.

Pourquoi ces priorités?

Parce qu'elles répondent directement à nos objectifs de renouveler les équipements communautaires, d'améliorer les infrastructures routières et, surtout, de bâtir un avenir durable et inclusif pour Saint-Épiphanie. Ces projets, inscrits dans le programme triennal, bénéficient de sources de financement diversifiées, incluant des subventions, des emprunts à long terme et des fonds municipaux.

Votre implication est au cœur de cette démarche. Vos idées, vos suggestions et votre soutien inspirent chacune des décisions prises par le conseil municipal. Ensemble, nous faisons de Saint-Épiphanie un endroit où il fait bon vivre aujourd'hui, et où il fera encore bon vivre demain.

En terminant, je tiens à vous souhaiter une année 2025 marquée par le progrès, la fierté collective et le succès partagé.

Rachelle Caron, mairesse
Magistrature 2021-2025

Introduction

Le budget municipal est un plan détaillé qui définit la façon dont les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité sont collectées et affectées. Le budget global comprend trois composantes principales:

1 Le budget de fonctionnement

Il s'agit des sommes nécessaires à tous les programmes et services offerts par la Municipalité à ses citoyens. Ainsi, l'administration municipale est responsable de certains services d'urgence, de la voirie locale, des eaux potables et usées, des parcs, de la vie communautaire, de la collecte des matières résiduelles, de l'éclairage public, etc.

2 Le budget des immobilisations

Il s'agit des investissements correspondant au Plan triennal d'immobilisations (PTI). La majeure partie de ce financement sert à maintenir et à remettre en valeur les infrastructures existantes. Dans les limites de sa capacité de payer, la Municipalité continue de soutenir la croissance, construisant de nouvelles infrastructures et investissant dans la communauté de son avenir.

3 La fiscalité taxation et tarification

Les taxes municipales représentent la principale source de revenus pour la Municipalité. Elles sont composées de la taxe foncière de base, des taxes foncières spéciales et consacrées au service de la dette. La tarification représente une source importante de revenus et est basée sur la consommation d'un service ou sa disponibilité dans certains cas.

Équilibre budgétaire

En vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025	BUDGET 2024	ÉCART BUDGET 2025 VS 2024
REVENUS DE FONCTIONNEMENT			
Taxes foncières	1 489 383 \$	1 115 242 \$	374 141 \$
Taxes foncières sur une autre base		350 607 \$	(350 607) \$
Paiement tenant lieu de taxes	23 691 \$	22 396 \$	1 295 \$
Paiements de transferts	655 863 \$	638 260 \$	17 603 \$
Services rendus	175 041 \$	172 377 \$	2 664 \$
Imposition de droits	45 411 \$	40 560 \$	4 851 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	3 000 \$	(500) \$
Intérêts	11 200 \$	10 050 \$	1 150 \$
Autres revenus	76 471 \$	75 762 \$	709 \$
TOTAL – Revenus de fonctionnement	2 479 560 \$	2 428 254 \$	51 306 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	456 592 \$	454 143 \$	2 449 \$
Sécurité publique	210 189 \$	219 406 \$	(9 217) \$
Voirie et transport	951 543 \$	859 105 \$	92 438 \$
Hygiène du milieu	276 424 \$	296 939 \$	(20 515) \$
Santé et bien-être		5 000 \$	(5 000) \$
Aménagement, urbanisme et développement	69 365 \$	55 716 \$	13 649 \$
Loisirs et culture	210 046 \$	208 425 \$	1 621 \$
Frais de financement	242 012 \$	251 660 \$	(9 648) \$
Amortissement réparti	626 975 \$	721 975 \$	(95 000) \$
TOTAL – Dépenses de fonctionnement	3 043 146 \$	3 072 369 \$	(29 223) \$
			- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement AVANT la conciliation	(563 586) \$	(644 115) \$	80 529 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Immobilisations	626 975 \$	721 975 \$	(95 000) \$
Remboursement de la dette	(73 919) \$	(61 158) \$	(12 761) \$
Affectation – Transfert à l’investissement	(17 995) \$	(5 600) \$	(12 395) \$
Affectation – Excédent de fonct. non affecté		- \$	- \$
Affectation – Excédent de fonct. affecté	48 311 \$	18 662 \$	29 649 \$
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	(19 786) \$	(29 764) \$	9 978 \$
TOTAL – Conciliation à des fins fiscales	563 586 \$	644 115 \$	(80 529) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement APRÈS la conciliation	- \$	- \$	- \$

BUDGET DES IMMOBILISATIONS

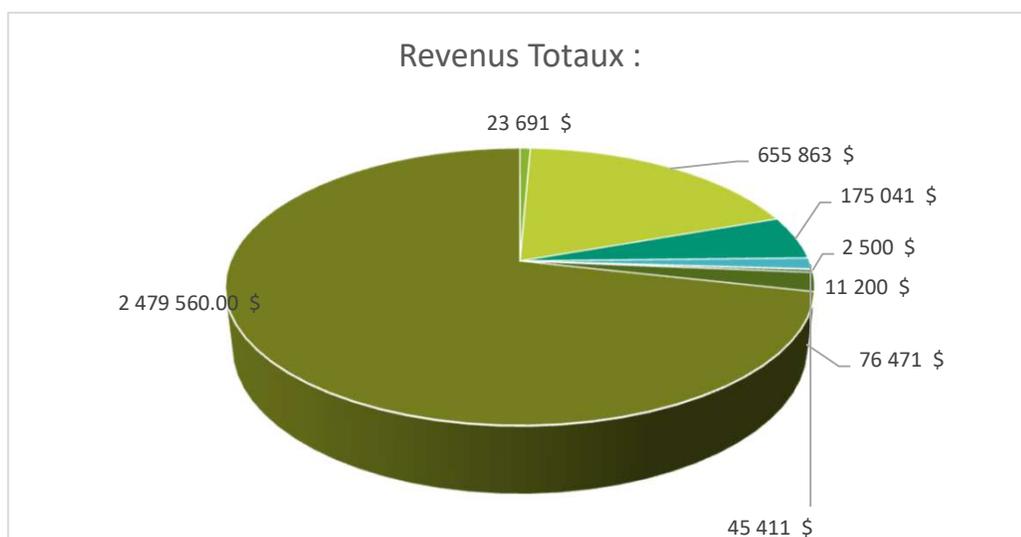
	BUDGET 2025	BUDGET 2024	ÉCART BUDGET 2025 VS 2024
REVENUS D'INVESTISSEMENTS			
Transferts – Gouvernement du Canada	2 041 887 \$	80 355 \$	1 961 532 \$
Transferts – Gouvernement du Québec	73 788 \$	174 359 \$	(100 571) \$
Autres revenus	94 047 \$	25 200 \$	68 847 \$
TOTAL – Revenus d'investissements	2 209 722 \$	279 914 \$	1 929 808 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS			
Administration générale		1 500 \$	(1 500) \$
Sécurité publique	19 255 \$	21 600 \$	(2 345) \$
Voirie et transport	2 391 550 \$	96 305 \$	2 295 245 \$
Hygiène du milieu	17 194 \$	95 000 \$	(77 806) \$
Santé et bien-être		-	-
Aménagement, urbanisme et développement		-	-
Loisirs et culture	202 797 \$	189 914 \$	12 883 \$
TOTAL – Dépenses d'immobilisations	2 630 796 \$	404 319 \$	2 226 477 \$
 Excédent (déficit) d'investissements AVANT la conciliation	 (421 074) \$	 (124 405) \$	 (296 669) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement à long terme de l'investissement	356 545 \$	-	356 545 \$
Affectation de l'activité de fonctionnement	17 995 \$	5 600 \$	12 395 \$
Affectation – Excédent de fonct. non affecté		-	-
Affectation – Excédent de fonct. affecté	27 279 \$	101 305 \$	(74 026) \$
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	19 255 \$	17 500 \$	1 755 \$
TOTAL – Conciliation à des fins fiscales	421 074 \$	124 405 \$	296 669 \$
 Excédent (déficit) de fonctionnement APRÈS la conciliation	 -	 -	 -

1 Le fonctionnement

Avec des efforts d'efficience toujours présents et la recherche de subventions, la maîtrise de la section du budget de fonctionnement permet de maintenir l'équilibre budgétaire.

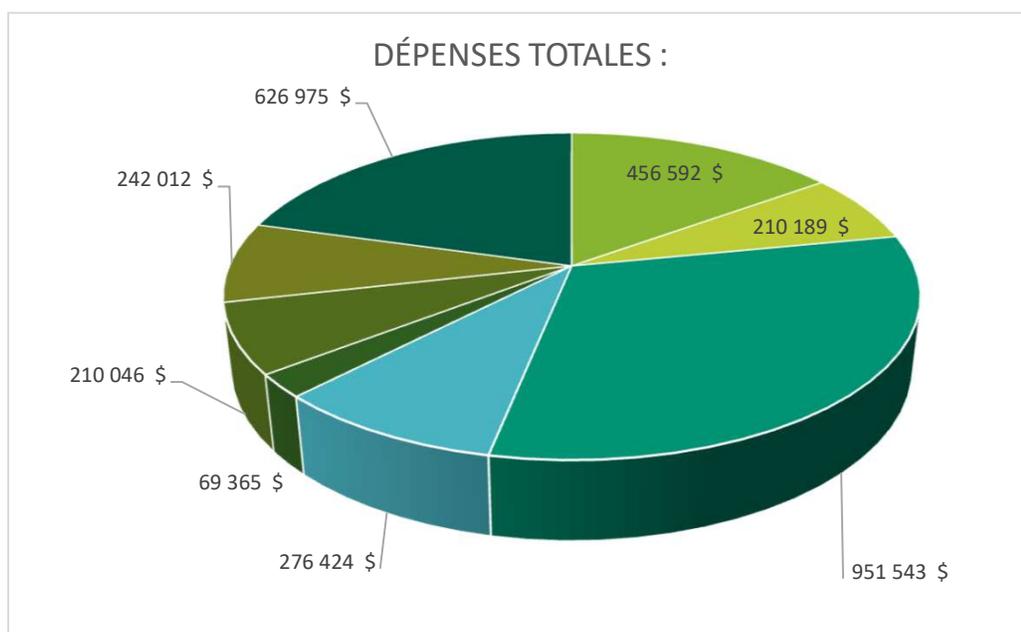
RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025	BUDGET 2024
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes foncières	1 489 383 \$	1 115 242.00 \$
Taxes foncières sur une autre base		350 607.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	23 691 \$	22 396.00 \$
Paiements de transferts	655 863 \$	638 260.00 \$
Services rendus	175 041 \$	172 377.00 \$
Imposition de droits	45 411 \$	40 560.00 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	3 000.00 \$
Intérêts	11 200 \$	10 050.00 \$
Autres revenus	76 471 \$	75 762.00 \$
TOTAL – Revenus de fonctionnement	2 479 560.00 \$	2 428 254.00 \$



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

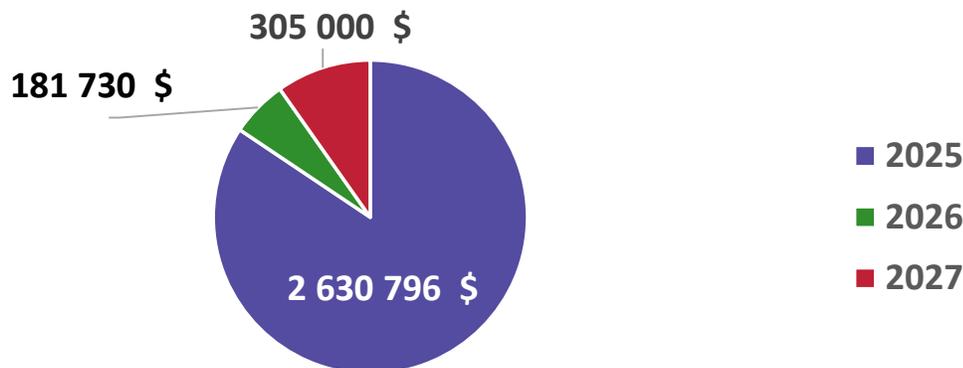
	BUDGET 2025	BUDGET 2024
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	456 592 \$	454 143.00 \$
Sécurité publique	210 189 \$	219 406.00 \$
Voirie et transport	951 543 \$	859 105.00 \$
Hygiène du milieu	276 424 \$	296 939.00 \$
Santé et bien-être		5 000.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	69 365 \$	55 716.00 \$
Loisirs et culture	210 046 \$	208 425.00 \$
Frais de financement	242 012 \$	251 660.00 \$
Amortissement réparti	626 975 \$	721 975.00 \$
TOTAL – Dépenses de fonctionnement	3 043 146 \$	3 072 369.00 \$



2 Les investissements

Le programme triennal des dépenses en immobilisation (PTI) est un outil de planification permettant d'avoir une vision à moyen terme et de prévoyance. Il permet aussi de prioriser ses ressources financières selon des objectifs définis par le Conseil municipal.

Les sommes inscrites peuvent être modifiées en cours de route, le PTI étant un tableau de bord qui s'ajuste au regard des situations, des besoins et des imprévus.



Présentation sommaire par projet

2025

- Suite des travaux borne sèche 3e Rang Ouest
- Stabilisation de la connexion internet au réservoir
- PAVL 2024-2025 - rue Deschênes et 1er Rang
- Étude d'ingénierie civile - 2e Rang Est
- Remplacement des habits de pompiers (réserve)
- Remplacement router à la bibliothèque
- Peinture plancher patinoire (TECQ 24-28)
- Projet agrandissement et réaménagement de la bibliothèque
- Parc PHASE 2 : Lampadaires solaires Parc Desjardins et piste cyclable
- Ajout portes automatiques au Centre communautaire Innergex
- PHASE 1- Suite du projet d'aménagement du Parc
- Caméras intérieur/extérieur au Centre communautaire
- Lignage terrain de tennis/pickleball et Basketball
- Autolaveuse

2026

- Étude d'ingénierie civile - Rang 4 Ouest (Option 1)
- Pavage pont Rang A
- Pompe portative
- Caméras intérieur/extérieur au Centre communautaire
- Installer une lisière sur le bas de la patinoire en polymère
- Asphalage stationnement du Parc Desjardins et de la Maison des Jeunes

2027

- Continuation du pavage Rang 1

Présentation détaillée du PTI

NOM DES PROJETS PAR ANNEE	MOYENS DE FINANCEMENT				COUT TOTAL DU PROJET
	EMPRUNT A LONG TERME	SUBVENTIONS	FONDS ADMINISTRATION	AUTRES FONDS (SURPLUS, RÉSERVES)	
ANNÉE 2025					
Suite des travaux borne sèche 3e Rang Ouest				12 694 \$	12 694 \$
Stabilisation de la connexion internet au réservoir		4 500 \$			4 500 \$
PAVL 2024-2025 - rue Deschênes et 1er Rang	356 545 \$	2 020 420 \$			2 376 965 \$
Étude d'ingénierie civile - 2e Rang Est				14 585 \$	14 585 \$
Remplacement des habits de pompiers (réserve)				19 255 \$	19 255 \$
Remplacement router à la bibliothèque			3 000 \$		3 000 \$
Peinture plancher patinoire (TECQ 24-28)		10 500 \$			10 500 \$
Projet agrandissement et réaménagement de la bibliothèque		18 005 \$			18 005 \$
Parc PHASE 2 : Lampadaires solaires Parc Desjardins et piste cyclable		100 000 \$			100 000 \$
Ajout portes automatiques au Centre communautaire Innergex		25 000 \$	2 500 \$		27 500 \$
PHASE 1- Suite du projet d'aménagement du Parc				24 967 \$	24 967 \$
Caméras intérieur/extérieur au Centre communautaire			10 170 \$	2 830 \$	13 000 \$
Lignage terrain de tennis/pickleball et Basketball		3 500 \$			3 500 \$
Autolaveuse			6 825 \$		6 825 \$
ANNÉE 2026					
Étude d'ingénierie civile - Rang 4 Ouest (Option 1)				38 330 \$	38 330 \$
Pavage pont Rang A				60 000 \$	60 000 \$
Pompe portative				18 900 \$	18 900 \$
Installer une lisière sur le bas de la patinoire en polymère		10 000 \$			10 000 \$
Asphaltage stationnement du Parc Desjardins et de la Maison des Jeunes		50 000 \$			50 000 \$
ANNÉE 2027					
Continuation du pavage Rang 1		305 000 \$			305 000 \$
GRAND TOTAL	356 545 \$	2 546 925 \$	22 495 \$	191 561 \$	3 117 526 \$

3 La fiscalité (taxation et tarification)

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2024	ÉCART 2025 VS 2024
TAXATION			
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE DE BASE			
De base	0.43993 \$ / 100,00 \$	0.50377 \$ / 100,00 \$	(0.06384) \$ / 100,00 \$
TAUX DES TAXES SPÉCIALES			
Sûreté du Québec	0.05764 \$ / 100,00 \$	0.05754 \$ / 100,00 \$	0.00010 \$ / 100,00 \$
Voirie locale	0.44368 \$ / 100,00 \$	0.36258 \$ / 100,00 \$	0.08110 \$ / 100,00 \$
Supralocal	0.01975 \$ / 100,00 \$	0.01900 \$ / 100,00 \$	0.00075 \$ / 100,00 \$
TAUX DES TAXES CONSACRÉES AU SERVICE DE LA DETTE			
Dettes pour le camion incendie	0.03256 \$ / 100,00 \$	0.03060 \$ / 100,00 \$	0.00196 \$ / 100,00 \$
Dettes pour le 25% du coût de construction du réservoir d'eau potable	0.00502 \$ / 100,00 \$	0.00511 \$ / 100,00 \$	(0.00009) \$ / 100,00 \$
Dettes pour l'agrandissement du garage municipal	0.01436 \$ / 100,00 \$	0.01472 \$ / 100,00 \$	(0.00036) \$ / 100,00 \$
Dettes pour la réfection du 2 ^e Rang Ouest et du 4 ^e Rang Est	0.02224 \$ / 100,00 \$	0.02278 \$ / 100,00 \$	(0.00054) \$ / 100,00 \$
Dettes pour les travaux de voirie sur le 2 ^e Rang Est et du 3 ^e rang Ouest	0.07661 \$ / 100,00 \$	0.07821 \$ / 100,00 \$	(0.00160) \$ / 100,00 \$
TAUX DE TAXES MUNICIPALES COMPLET			
Taux	1.11179 \$ / 100,00 \$	1.09431 \$ / 100,00 \$	0.01748 \$ / 100,00 \$

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2024	ÉCART 2025 VS 2024
TARIFICATION			
COMPENSATION AQUEDUC ET ÉGOUT			
Chalet 0 m ³ à 76 m ³	138.00 \$	138.00 \$	- \$
Résidence, commerce et entreprise 0 m ³ à 182 m ³	416.00 \$	416.00 \$	- \$
Garage 0 m ³ à 455 m ³	486.00 \$	486.00 \$	- \$
Hôtel, bar et restaurant 0 m ³ à 1 364 m ³	1 197.00 \$	1 197.00 \$	- \$
Habitation collective et institution publique 0 m ³ à 1 364 m ³	2 118.00 \$	2 118.00 \$	- \$
Consommation excédentaire d'eau potable (par 4,55 m ³)	3.00 \$	3.00 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE MISE EN PLACE POUR LA PROCHAINE VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS - DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2028			
Tarification unique	18.00 \$	18.00 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES HABITS DE COMBAT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2025			
Tarification unique	8.42 \$	8.42 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2038			
Tarification unique	13.25 \$	13.40 \$	(0.15) \$
TARIFICATION POUR LE SERVICE DE RAMONAGE			
Tarification unique	68.24 \$	67.19 \$	1.05 \$
TARIFICATION DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES			
Tarification unique	154.00 \$	93.30 \$	60.70 \$

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2024	ÉCART 2025 VS 2024
TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ENLÈVEMENT, DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS DOMESTIQUES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES			
Logement, résidence et bar supplémentaire <i>1 unité</i>	47.02 \$	125.28 \$	(78.26) \$
Résidence saisonnière <i>0,5 unité</i>	23.51 \$	62.64 \$	(39.13) \$
Ferme enregistrée <i>6 unités</i>	282.16 \$	751.68 \$	(469.52) \$
Épicerie <i>3 unités</i>	141.08 \$	375.84 \$	(234.76) \$
Restaurant <i>3 unités</i>	141.08 \$	375.84 \$	(234.76) \$
Garage <i>3 unités</i>	141.08 \$	375.84 \$	(234.76) \$
Hôtel et bar <i>3 unités</i>	141.08 \$	375.84 \$	(234.76) \$
Atelier et entreprise <i>2 unités</i>	94.05 \$	250.56 \$	(156.51) \$
Commerce de service <i>2 unités</i>	94.05 \$	250.56 \$	(156.51) \$
Commerce de détail <i>2 unités</i>	94.05 \$	250.56 \$	(156.51) \$
Casse-croûte <i>2 unités</i>	94.05 \$	250.56 \$	(156.51) \$
Institution publique <i>8 unités</i>	376.21 \$	1 002.24 \$	(626.03) \$
Habitation collective <i>6 unités</i>	282.16 \$	751.68 \$	(469.52) \$

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2024	ÉCART 2025 VS 2024
TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS DOMESTIQUES			
Logement, résidence et bar supplémentaire <i>1 unité</i>	107.48 \$	89.96 \$	17.52 \$
Résidence saisonnière <i>0,5 unité</i>	53.73 \$	44.98 \$	8.75 \$
Ferme enregistrée <i>6 unités</i>	644.85 \$	539.76 \$	105.09 \$
Épicerie <i>3 unités</i>	322.42 \$	269.88 \$	52.54 \$
Restaurant <i>3 unités</i>	322.42 \$	269.88 \$	52.54 \$
Garage <i>3 unités</i>	322.42 \$	269.88 \$	52.54 \$
Hôtel et bar <i>3 unités</i>	322.42 \$	269.88 \$	52.54 \$
Atelier et entreprise <i>2 unités</i>	214.94 \$	179.92 \$	35.02 \$
Commerce de service <i>2 unités</i>	214.94 \$	179.92 \$	35.02 \$
Commerce de détail <i>2 unités</i>	214.94 \$	179.92 \$	35.02 \$
Casse-croûte <i>2 unités</i>	214.94 \$	179.92 \$	35.02 \$
Institution publique <i>8 unités</i>	859.79 \$	719.68 \$	140.11 \$
Habitation collective <i>6 unités</i>	644.84 \$	539.76 \$	105.08 \$

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2024	ÉCART 2025 VS 2024
TARIF DE COMPENSATION POUR LA PORTION DE 75% DE LA DETTE DU NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE			
Résidence <i>1 unité</i>	52.60 \$	53.82 \$	(1.22) \$
Résidence saisonnière <i>0,3 unité</i>	15.78 \$	16.15 \$	(0.37) \$
Garage <i>1,25 unités</i>	65.75 \$	67.69 \$	(1.94) \$
Hôtel et Restaurant <i>3 unités</i>	157.80 \$	161.50 \$	(3.70) \$
Institution publique et habitation collective <i>5 unités</i>	262.98 \$	269.14 \$	(6.16) \$

BUDGET MUNICIPAL 2025

DOCUMENT DE PRÉSENTATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE GRAND PUBLIC

Copie numérique mise en ligne sur
le site Internet de la Municipalité
dans le menu Budget municipal
de l'onglet Administration municipale.

Copie papier mis à la disponibilité des citoyens au
bureau municipal dans le présentoir situé à la réception.



Municipalité de Saint-Épiphane
220, rue du Couvent
Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0